

# Contrat de professionnalisation

## Aide exceptionnelle pour le recrutement de demandeurs d'emploi de longue durée

### Les atouts du contrat de professionnalisation

#### Pour l'employeur

- Formuler un collaborateur en adéquation avec les besoins en compétences de son entreprise.
- Bénéficier d'une réduction générale de charges avec :
  - > Une aide financière de 5 000 à 8 000 euros (en fonction de l'âge du bénéficiaire) pour la première année d'exécution du contrat.
  - > La prise en charge des coûts de formation par l'Opcommerce sur la base d'un montant fixé par les branches professionnelles.
  - > La possibilité de prise en charge par l'Opcommerce des dépenses relatives la formation du tuteur et celles afférentes à l'exercice de ses fonctions, sous réserve des critères définis par chaque branche professionnelle.
  - > L'absence de prise en compte du salarié dans les effectifs de l'entreprise jusqu'au terme du contrat (pour un CDD) ou jusqu'à la fin de l'action de professionnalisation (pour un CDI).
  - > L'absence d'indemnité de fin de contrat lorsque le contrat de professionnalisation est à durée déterminée.

#### Pour le salarié

- Accéder à une formation rémunérée.
- Retrouver une activité professionnelle progressive en alternance.
- Acquérir une qualification professionnelle (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle...) reconnue par l'État et/ou la branche professionnelle afin de garantir une insertion professionnelle durable.

Vous avez identifié **un besoin en recrutement** et **souhaitez opter pour l'alternance** ? Le gouvernement a mis en place **une aide au recrutement** de demandeurs d'emploi de longue durée en contrat de professionnalisation pour toutes les entreprises.

### Quelles sont les conditions pour bénéficier de l'aide ?

- Recruter un demandeur d'emploi de longue durée inscrit depuis au moins 12 mois au cours des 15 derniers mois sans activité ou ayant exercé une activité professionnelle d'une durée maximale de 78 heures mensuelles.
- Transmettre à l'Opcommerce le contrat de professionnalisation conclu avec un demandeur d'emploi de longue durée.

### Quel est le montant de l'aide ?

#### Pour le recrutement d'un demandeur d'emploi de longue durée de moins de 30 ans jusqu'au 30 juin 2022 :

- 5 000 euros maximum par an pour un mineur.
- 8 000 euros maximum par an pour un majeur.

L'aide exceptionnelle est versée par l'Agence de services et de paiement (ASP) sur la période du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 30 juin 2022.

#### Pour le recrutement d'un demandeur d'emploi de longue durée de plus de 30 ans jusqu'au 30 juin 2022 :

- 8 000 € maximum par an versés par Pôle emploi sur toute la période du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 30 juin 2022.

#### Pour le recrutement d'un demandeur d'emploi de longue durée, quel que soit son âge à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 :

- 8 000 € maximum par an. L'aide est versée par Pôle emploi sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 31 décembre 2022.

### Qui contacter ?

- Votre conseiller Pôle emploi peut vous aider à recruter un demandeur d'emploi de longue durée en fonction du profil de poste défini. Connectez-vous à votre compte pole-emploi.fr pour accéder à ses coordonnées ou appelez-le au 3995.
- Votre conseiller emploi-formation de l'Opcommerce peut vous accompagner tout au long de la démarche. Pour accéder à ses coordonnées, [cliquez ICI](#)

#### En savoir +

> [Consultez la CoBox Alternance de l'Opcommerce](#)

### Le contrat de professionnalisation en bref

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance, associant temps de travail en entreprise et temps de formation dans un organisme de formation, externe ou interne à votre entreprise. La formation dispensée est conçue pour répondre à la qualification recherchée.

La durée du contrat varie en fonction de la formation choisie : de 6 mois à 1 an, voire 3 ans dans certains cas. Le contrat de professionnalisation peut aussi être conclu dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée (CDI).